

## CoVid-19: Quels sont mes droits!

Alors même que le ministre Blanquer déclarait dimanche matin sur France info que « **Le coronavirus touchera "probablement" la moitié des Français** », il maintenait sa demande aux personnels de se rendre dans leur établissement et ce alors que le passage en stade 3 de l'épidémie entraîne la fermeture des lieux non essentiels à la vie quotidienne. Dans ce contexte l'obligation de présence sur le lieu de travail constitue une mise en danger totalement inutile des travailleurs sans aucune justification. Face aux contradictions du premier ministre et du ministre de l'éducation, SUD éducation 80 appelle donc tous les personnels (enseignants, AED, AESH, psychologues scolaires, administratifs, personnels d'entretien...) à ne pas se rendre dans leur établissement lundi afin de se protéger eux et leur famille.

Dans un département où la fracture numérique est particulièrement prononcée et où elle coïncide avec de fortes disparités sociales, SUD éducation 80 dénonce la tentative de recours au télétravail qui désavantagera encore un peu plus les défavorisé.es. Nul n'est besoin de rappeler que les 30 euros mensuels nécessaires à un abonnement internet ne sont pas à la portée de tous, tout comme la possibilité d'accès à un ordinateur par enfant.

De plus, SUD éducation 80 refuse catégoriquement que le télétravail puisse être imposé à la va-vite et en dehors de tout cadre réglementaire. SUD éducation rappelle à ce titre, de la même manière qu'elle l'a fait au ministère vendredi 6 mars, que le télétravail n'est aucunement obligatoire sur le plan réglementaire, et encourage les personnels qui le souhaitent à ne pas accepter des consignes qui iraient dans ce sens.

SUD éducation soutiendra et défendra tous les collègues qui auraient à faire face à des pressions hiérarchiques. **SUD éducation invite en conséquence tous les personnels à ne pas se présenter dans les établissements scolaires dès le 16 mars si leur présence n'est pas absolument nécessaire.** SUD éducation appelle les personnels à exercer massivement leur droit de retrait par un simple courrier électronique lundi si votre hiérarchie veut vous faire venir coûte que coûte.

Enfin SUD éducation 80 demande le retrait immédiat de la réforme des retraites dans ce contexte de crise et appellera à la reprise de la mobilisation dès que les conditions sanitaires le permettront.

Contacts:

3-5 rue Jean Godris, 80000 AMIENS

Téléphone : 06 07 05 76 67

e-mail : [somme@sudeducation.org](mailto:somme@sudeducation.org)

